

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tarbes, le 14 mai 2024

LE RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES, LE 19 MAI 2024



La flamme olympique va parcourir les Hautes-Pyrénées le 19 mai prochain. Les mesures nécessaires seront prises pour limiter les perturbations que ce moment sportif et festif pourrait engendrer. La circulation, le stationnement et de nombreuses activités seront perturbés en fonction du lieu et des horaires de passage de la course. Il sera donc nécessaire de se renseigner pour ensuite pouvoir adapter son organisation.

1. OÙ VOIR LA FLAMME OLYMPIQUE ?

La flamme sera allumée au Pic du Midi et finira son parcours à Tarbes sur le site de célébration à l'Arsenal après avoir traversé 4 communes et 3 sites majeurs du département. Toutes les informations sur <https://www.hautespyrenees.fr/actualite/focus/le-relais-de-la-flamme-olympique-dans-les-hautes-pyrenees/>.

2. DES EFFECTIFS MOBILISÉS POUR SÉCURISER CET ÉVÉNEMENT

Les services de la préfecture sont engagés depuis plusieurs mois afin d'organiser et sécuriser cet événement important pour notre département. Au total, ce seront plus de 500 personnes mobilisées afin d'encadrer le relais de la flamme. Pour votre sécurité, des policiers nationaux et municipaux, des gendarmes, des sapeurs pompiers, des militaires mais aussi des agents de sécurité civile et privée, sans oublier la centaine de bénévoles, seront présents le 19 mai 2024 tout au long du parcours.

3. DES PERTURBATIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

LOURDES

Il sera interdit de stationner tout le long du parcours dès samedi 18 mai à 18h.
La circulation sera interrompue sur les axes concernés par le passage de la Flamme, avant le départ.

Informations complémentaires :
<https://www.lourdes.fr/>

LOUIT

La circulation sera interdite au cœur de village.

LAC DE L'ARRÊT-DARRÉ

L'utilisation du lac sera interdite les 18 et 19 mai ainsi que l'accès à la digue, le 19 mai. Un arrêté d'interdiction de survol (drones) sera également pris.

Informations complémentaires :
<https://www.coteaux-val-arros.fr/>

BAGNÈRES-DE-BIGORRE

La circulation sera interdite à partir de 11h sur la totalité du parcours.
Le stationnement sera interdit sur la totalité du parcours dès la veille 22h00.

Informations complémentaires : <https://www.ville-bagneresdebigorre.fr/>

LANNEMEZAN

La circulation sera interdite à partir de 13h30 sur la totalité du parcours et en amont du point de départ.
Le stationnement sera interdit sur la totalité du parcours dès samedi 18 mai à 19h00.
Des lieux de stationnement alternatifs seront prévus (cité scolaire, place du Château, Nébouzan...).

Informations complémentaires :
<https://lannemezan.fr/>

CIRQUE DE GAVARNIE

L'accès à la zone du relais pourra se faire à pied depuis le village de Gavarnie.

Informations complémentaires :
<https://www.valleesdegavarnie.com/gavarnie-gedre/>

TARBES

Pour assurer la sécurité de tous (organisations, visiteurs, riverains...), des **arrêtés de circulation et de stationnement** seront en vigueur **dès le vendredi 17 mai 2024 et jusqu'au dimanche 19 mai 2024**. Les jours et horaires des arrêtés varient en fonction des rues. Les accès au **parking Brauhauban** (entrées et sorties) ne seront plus possibles à partir de 15h, le dimanche 19 mai 2024.

Informations complémentaires :
<https://www.tarbes.fr/>

D'autres restrictions seront possibles sur l'ensemble du parcours. Il conviendra de se renseigner auprès de chaque mairie concernée et du site Inforoute du conseil départemental des Hautes-Pyrénées :
inforoute.ha-py.fr